

L'agglo Foix - Varilhes
RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT 2024

<p align="center">N°001 du 10/01/2024</p>	<p>Convention de constitution de servitude de passage, signée avec la société Enedis, d'une ligne électrique souterraine de 20 000 volts grevant la parcelle ZL 311 Zone de Graussette sur la commune de Verniolle. Cette opération foncière sera traitée par l'étude Légapôle Notaires Toulouse et les frais et taxes, issus de la constitution de l'acte notarié, seront à la charge de la société Enedis. Une indemnité de 75€ sera versée pour les dommages encourus.</p>
<p align="center">N°002 du 10/01/2024</p>	<p>Exercice du droit de préemption pour acquérir la parcelle cadastrée section A 4105 sise à la zone d'activité de Permilhac à Foix d'une superficie totale de 2 ha 30 a 42 ca, appartenant à la société à responsabilité limitée Le Blanc Coulon au prix de 400 000€ HT auquel s'ajoutent les frais d'actes.</p>
<p align="center">N°003 du 11/01/2024</p>	<p>Avenant n°1 au marché public signé avec la société LCD Vision portant sur l'acquisition et équipement en système audio/vidéo et visioconférences pour l'extension du pôle services. L'avenant a pour objet l'introduction de moyens techniques supplémentaires permettant de répondre à un besoin non prévu initialement et la suppression d'un écran de projection sur cadre 175x280 initialement prévu dans le marché. Le montant de l'avenant s'élevé à 3 779,22€ HT, soit 4 535,06€ TTC portant le nouveau montant du marché public à 28 417,18€ HT.</p>
<p align="center">N°004 du 11/01/2024</p>	<p>Approbation du plan de financement prévisionnels pour des travaux de grosses réparations de chaussée sur voiries communales et intercommunales et demande de subvention auprès de l'État. Le montant total du projet est de 1 165 937,50€ HT, la subvention sollicitée au titre de la DETR est de 30%, soit 350 000 €, soit un autofinancement de 815 937,50€.</p>
<p align="center">N°005 du 12/01/2024</p>	<p>Dépôt de la candidature de L'agglo Foix-Varilhes à l'appel à projets AVELO 3 de l'Ademe. Cet appel à projet propose quatre axes : le soutien à la construction d'une politique cyclable via le financement d'études, le soutien à l'expérimentation de services vélo dans les territoires, le soutien à l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire et le soutien à l'animation pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire.</p>
<p align="center">N°006 du 19/01/2024</p>	<p>Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage signée à titre gratuit avec la commune de Montgailhard relative à l'aménagement de deux candélabres aux quais de bus des arrêts Purple Campus. La délégation de maîtrise d'ouvrage s'opère au bénéfice de L'agglo Foix-Varilhes qui prend en charge la réalisation des études et travaux et assure le financement des aménagements.</p>
<p align="center">N°007 du 19/01/2024</p>	<p>Avenant n°3 au marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une résidence autonomie à Foix suite à la fusion-absorption de la société Woodstock Paysage en Toponymy.</p>
<p align="center">N°008 du 30/01/2024</p>	<p>Convention de mise à disposition signée avec la commune de Foix des services cuisine centrale et entretien de locaux dans le cadre des accueils de loisirs périscolaires du mercredi après-midi et accueils extrascolaires. La convention est prévue à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 30 août 2024, renouvelable par tacite reconduction deux fois par période d'un an soit jusqu'au 31 août 2026. Le coût de la prestation d'entretien est de 20€ par heure avec une estimation de 240 heures sur une année civile et le coût du service repas est de 7€ par repas avec une estimation de 7 800 repas par année civile.</p>

<p>N°009 du 30/01/2024</p>	<p>Convention cadre signée avec la Caisse d'allocations familiales de l'Ariège pour la fourniture d'informations statistiques afin de rédiger des documents qui requièrent des données statistiques détenues par la Caf de l'Ariège, concernant l'activité des assistantes maternelles libérales et plus généralement l'activité des accueils du jeune enfant.</p>
<p>N°010 du 12/02/2024</p>	<p>Attribution de subventions à huit propriétaires occupants pour des dossiers au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah pour un montant de 16 763,20€.</p>
<p>N°011 du 12/02/2024</p>	<p>Attribution de subventions à trois propriétaires occupants, concernant des dossiers autonomie à la personne » au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général 2021-2026, en complément de l'Anah pour un montant de 1 153,15€.</p>
<p>N°012 du 19/02/2024</p>	<p>Convention de mise à disposition avec la commune de Foix pour une partie du service conservatoire de musique et de théâtre à hauteur de 22h30 par semaine pour l'année scolaire 2023-2024, renouvelable deux années scolaires en sus.</p>
<p>N°013 du 19/02/2024</p>	<p>Convention de mise à disposition signée avec la commune de Varilhes pour une partie du service conservatoire de musique et de théâtre à hauteur de 3h par semaine pour l'année scolaire 2023-2024, renouvelable deux années scolaires en sus.</p>
<p>N°014 du 19/02/2024</p>	<p>Convention de mise à disposition ponctuelle de personnels qualifiés signée avec la commune de Foix auprès du service sécurité incendie et aide aux personnes pour assurer le bon fonctionnement de l'équipement de l'espace culturel Olivier Carol.</p>
<p>N°015 du 19/02/2024</p>	<p>Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels du projet de sécurisation du site des Forges de Pyrène pour un montant total de 78 142,50€ HT. L'agglo Foix-Varilhes sollicite l'État pour un montant de 39 071€ (soit 50%).</p>
<p>N°016 du 21/02/2024</p>	<p>Renouvellement du contrat de maintenance signé avec la société Aesis afin de sécuriser accès internet public dans les médiathèques. L'abonnement annuel pour 18 licences postes s'élève à un montant de 106,09€ HT par licence, soit un montant annuel de 1 909,62€ HT.</p>
<p>N°017 du 21/02/2024</p>	<p>Sollicitation de subvention auprès de l'État-Anah, du Conseil départemental de l'Ariège et de la Caisse des dépôts et consignations/Banque des territoires dans le cadre du suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain (Opah-RU) et de revitalisation des périmètres ORT des centres anciens de Foix, Varilhes, Verniolle et Montgailhard 2021-2026) pour l'année 2024.</p>
<p>N°018 du 21/02/2024</p>	<p>Sollicitation de subvention auprès de l'État et du Conseil départemental de l'Ariège dans le cadre du suivi-animation du programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat 2021-2026 pour l'année 2024.</p>
<p>N°019 du 26/02/2024</p>	<p>Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise spécifique au projet d'hébergements touristiques privés qualifiés meublés hôtels de tourisme porté par SAS Le Pyrene hôtel à Foix. Cette subvention est d'un montant de 7 240€. L'agglo délègue au Département de l'Ariège la totalité de cette aide.</p>
<p>N°020 du 29/02/2024</p>	<p>Convention de reversement de l'indemnité d'assurance signée avec la commune de Foix suite à un sinistre d'un dégât des eaux survenu le 11 mai 2022 au centre culturel Olivier Carol. La société Axa, assureur de l'entreprise SAS Midi Aquitaine Etanchéité, a reconnu la responsabilité de son assuré et a proposé, le 8 décembre 2023, de verser à la commune une indemnité de 57 767,88 €. La commune de Foix reverse le montant de cette indemnité à L'agglo Foix-Varilhes.</p>

<p>N°021 du 04/03/2024</p>	<p>Attribution d'une subvention à un propriétaire bailleur au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre du programme d'intérêt général Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant de 3 820,15€.</p>
<p>N°022 du 04/03/2024</p>	<p>Attribution de deux subventions aux propriétaires bailleurs au titre des projets d'amélioration de l'habitat privé réalisés dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat – renouvellement urbain Foix-Varilhes 2021-2026, en complément de l'Anah, pour un montant total de 42 558,86€. Un des bailleurs réhabilite cinq logements dégradés et l'autre réalise des travaux lourds pour deux logements.</p>
<p>N°023 du 06/03/2024</p>	<p>Approbation du coût et du plan de financement prévisionnels des travaux d'amélioration des équipements aquatiques pour l'année 2024 pour un montant total de 102 432,85€ HT. L'agglo Foix-Varilhes sollicite le Conseil départemental de l'Ariège au titre du FDAL 2024 pour un montant de 50 000€.</p>
<p>N°024 du 06/03/2024</p>	<p>Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise spécifique au projet d'hébergements touristiques privés qualifiés meublés de tourisme porté par Madame Marrot. Cette subvention est d'un montant de 20 000€. L'agglo délègue au Département de l'Ariège la totalité de cette aide.</p>
<p>N°025 du 18/03/2024</p>	<p>Convention avec la Caisse d'allocations familiales concernant les aides aux temps libres pour les accueils collectifs de mineurs et des séjours courts au titre d'une activité accessoire à l'accueil de loisirs sans hébergement pour l'année 2024. Le montant de l'enveloppe attribuée pour 2024 est de 15 000€.</p>
<p>N°026 du 18/03/2024</p>	<p>Convention de prestation de service signée avec la Communauté professionnelle territoriale de santé Ariège Pyrénées dont l'objectif est de lutter contre la désertification médicale et permettre un meilleur accès aux soins pour l'ensemble des habitants du territoire. La CPTS réalise une étude portant sur la démographie médicale du territoire de L'agglo Foix-Varilhes et ses enjeux moyennant une contrepartie financière de 870€.</p>
<p>N°027 du 18/03/2024</p>	<p>Contrat signé avec la société APE pour l'acquisition et l'installation d'un système de vidéoprotection pour la résidence autonomie gérée par le CIAS L'agglo Foix-Varilhes, pour un montant de 6 757,30€ TTC.</p>
<p>N°028 du 18/03/2024</p>	<p>Contrat signé avec le bureau Dekra pour une mission de coordination en matière de sécurité et protection de la santé de niveau 2 dont le montant de la mission s'élève à 4 690,40€ HT, soit 5 628,48€ TTC, pour la création du pôle d'échanges multimodal sur la commune de Varilhes.</p>
<p>N°029 du 25/03/2024</p>	<p>Convention d'occupation du domaine public signée avec la société Cheval en rênes pour la mise à disposition à titre gratuit de pâturage à destination de chevaux afin de préserver des espaces naturels intercommunaux. La présente convention est consentie et acceptée pour une durée d'un an à partir du 2 avril 2024, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite maximale de trois ans.</p>
<p>N°030 du 25/03/2024</p>	<p>Convention d'honoraires signée avec la SELARL D4 Avocats Associés dans le cadre de l'accompagnement juridique de la délégation de service public pour l'exploitation de service de transport public routier de voyageur et de transport à la demande. Le Cabinet pourra être saisi pour la rédaction d'analyses juridiques, du conseil juridique téléphonique, la représentation de L'agglo en justice en demande comme en défense et la rédaction ou la lecture d'actes juridiques. Le taux horaire est fixé à 150 € HT et la présente convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable tacitement à chaque échéance annuelle pour une nouvelle période d'un an.</p>

<p>N°031 du 02/04/2024</p>	<p>Contrat signé auprès de l'UGAP pour la société Kelio portant sur un abonnement de 3 ans à l'accès au service en SaaS pour un effectif maximum de 300 personnes, pour un montant total de 29 345,35 € HT, des prestations de paramétrage et de mise en service pour un montant total de 16 002,88 € HT et des formations pour un montant total de 5 873,67 € HT. Le contrat est établi pour une durée de 3 ans, à compter du 2 septembre 2024.</p>
<p>N°032 du 02/04/2024</p>	<p>Approbation de la proposition de Véritas pour des missions de contrôle technique sur la rénovation de la salle omnisport de Ferrières. Le montant s'élève à 950 € HT soit 1 140 € TTC.</p>
<p>N°033 du 02/04/2024</p>	<p>Contrat signé avec le cabinet Arragon Ingénieurs - Conseils SA afin d'élaborer un zonage d'eaux pluviales urbaines sur le territoire intercommunal. Le montant global s'élève à 7 395 € HT soit 8 874 € TTC.</p>
<p>N°034 du 02/04/2024</p>	<p>Contrat signé avec la société SOGEFI afin d'avoir accès à une solution d'information géographique. Celle-ci propose l'accès aux licences mon territoire carto, réseaux humides/eaux pluviales, administration Aramis et aux prestations d'intégration pour un montant de 14 790 € HT, à des formations aux différents modules pour un montant de 1 350 € HT et la maintenance, l'hébergement et les mises à jour pour un montant de 4 156 € HT. Le contrat est établi pour une durée initiale de 1 an, à compter de la date de mise en service. Il pourra être renouvelé 1 fois par reconduction expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 2 ans.</p>
<p>N°035 du 02/04/2024</p>	<p>Retrait de la décision n° 2024/006 du 19 janvier 2024 portant approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative à l'aménagement de deux candélabres au quai de bus Purple Campus sur la commune de Montgailhard.</p>